

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 29 mai 2020
portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
d'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer
NOR : INTA2013101A

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 portant création du comité technique d'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2018 fixant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 22 février 2019 portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale ;

Vu le courrier de FO-Centrale du 20 février 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Régis LAITHIER est nommé en qualité de représentant des personnels au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer, au titre de FO-Centrale, en qualité de membre titulaire, en remplacement de M. Yves BOBINET.

Article 2

Mme Stéphanie ALCALDE est nommée en qualité de représentante des personnels au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer, au titre de FO-Centrale, en qualité de membre titulaire, en remplacement de Mme Virginie ONESIME.

Article 3

M. Fabien DEGUETTE est nommé en qualité de représentant des personnels au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère

des outre-mer, au titre de FO-Centrale, en qualité de membre suppléant, en remplacement de M. Régis LAITHIER.

Article 4

M. Remechin COUNIL est nommé en qualité de représentant des personnels au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer, au titre de FO-Centrale, en qualité de membre suppléant, en remplacement de M. Philippe TARDIEU.

Article 5

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 mai 2020.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
L. Mézin